

Calendrier des épreuves de sélection

Ouverture dépôt des dossiers :	Le 29 juin 2020
Date limite d'inscription :	Le 24 juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi)
Étude des dossiers par le jury :	Juillet / Août 2020
Entretien d'admission :	Du 18 au 21 août 2020
Affichage des résultats d'admission :	Semaine du 1er au 7 Septembre 2020
Date de la rentrée :	11 janvier 2021

Nom de naissance:

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Téléphone : 0596 / **0696**

Mail (en majuscules):@.....

Liste des pièces constitutives du dossier

- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité,
 - Une lettre de motivation manuscrite,
 - Un curriculum vitae, (mentionner votre adresse mail et vos numéros de téléphone),
 - Une enveloppe 22*11 timbrée (tarif en vigueur) mentionnant vos nom, prénom et adresse complète,
- Un document manuscrit (n'excédant pas deux pages) relatant, au choix du candidat :
- Soit une situation personnelle ou professionnelle vécue,
 - Soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation,

Selon la situation du candidat :

- La copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français,
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur,

Pour les ressortissants hors Union européenne :

- Un titre de séjour valide pour toute la période de formation,
- Une attestation de niveau de langue française (niveau requis C1),

Le cas échéant :

- La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires,
- Une attestation de suivi de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 2019-2020,
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.